

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Éclairage

Olivia Dufour

François Bayrou : le défi des moyens

JURISPRUDENCE

Page 6

■ Personnes / Famille

Paul-Ludovic Niel

Appréciation stricte de la disproportion de l'engagement de la caution mariée

(Cass. com., 22 févr. 2017)

Page 11

■ Santé / Droit médical

Daniel Desurvire

Transfert en ambulance d'une personne âgée dépendante depuis une clinique à un EHPAD : une prestation sociale refusée en premier ressort sous le chef de rapprochement familial

(TASS Mont-de-Marsan, 6 janv. 2017)

Page 16

■ Personnes / Famille

Edihno Dos-Reis

Sécurité juridique, autorité de la chose jugée et droits fondamentaux

(Cass. 1^{er} civ., 22 mars 2017)

CULTURE

Page 24

■ Bibliophilie

Bertrand Galimard Flavigny

Percé, l'acrobate des lettres

ACTUALITÉ Éclairage



François Bayrou : le défi des moyens 126x7

Olivia DUFOUR

La passation de pouvoir entre Jean-Jacques Urvoas et son successeur François Bayrou a eu lieu le 17 mai à 17 heures à la Chancellerie. François Bayrou hérite d'une institution judiciaire qui commence à espérer sortir de la misère. Il s'est engagé à mettre en œuvre la loi de programmation promise par Emmanuel Macron durant la campagne présidentielle.

Il y avait foule mercredi 17 mai en fin de journée dans les salons du premier étage de la Chancellerie pour assister à l'installation de François Bayrou dans ses nouvelles fonctions de ministre de la Justice. C'est la deuxième cérémonie de ce type en moins de deux ans puisque Christiane Taubira avait remis les clés du ministère à Jean-Jacques Urvoas, le 27 janvier 2016, après trois ans et demi de fonctions. Pour la justice, ce changement intervient à un moment délicat, voire inopportun. Parce qu'il n'avait pas le temps en l'espace d'un peu plus d'un an de porter une grande réforme, Jean-Jacques Urvoas a choisi lors de sa nomination de concentrer ses efforts sur les moyens de l'institution judiciaire. Et le combat a porté ses fruits. Il a obtenu des déblocages budgétaires qui ont enfin permis aux cours et tribunaux de régler leurs factures dans des délais raisonnables l'an dernier. Mais, au-delà de

ce soulagement ponctuel, il semble bien que Jean-Jacques Urvoas soit parvenu à amorcer un cercle vertueux. En déclarant, lors de son entrée en fonction, que la justice était en voie de clochardisation, il a certes choqué quelques magistrats qui lui ont reproché de dévaloriser la justice aux yeux du public, mais il a aussi et surtout déclenché un électrochoc. L'exécutif et le législatif semblent avoir enfin pris la mesure du problème et décidé d'agir. Dans un rapport daté de janvier dernier, l'Inspection générale des finances constate elle-même l'état calamiteux des juridictions et avance une explication. Les frais de fonctionnement (354 millions d'euros en 2017) ne représentent que... 4 % du budget total du ministère ! Autrement dit l'épaisseur du trait. Résultat, personne ne semble s'être jamais soucié de défendre ce poste.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34